



28/11/2025

UNE PREMIÈRE ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF QUI MOBILISE LES HABITANTS

La Ville de Montivilliers franchit une nouvelle étape dans la démocratie locale avec l'aboutissement de son premier budget participatif en 2025. Dotée d'une enveloppe de 25 000 €, cette initiative vise à financer des projets d'investissement imaginés par les habitantes et les habitants pour améliorer leur cadre de vie.

Depuis plusieurs années, Montivilliers place la participation citoyenne au cœur de son action : ateliers citoyens, déambulations dans les quartiers, concertations préalables pour les projets de construction... Le budget participatif s'inscrit dans cette dynamique et illustre la volonté municipale de co-construire la ville de demain avec ses habitants.

Un appel à projets organisé de janvier à mai 2025 a permis de recueillir 32 propositions formulées par des habitants. Après une phase d'instruction menée par les services municipaux et l'avis du Conseil des Sages, sept projets conformes au règlement ont été retenus pour la consultation citoyenne. Ils reflètent des thématiques variées telles que la mobilité douce, l'environnement, le sport, la culture et le vivre-ensemble : un circuit vélo mobiludique, un mur d'expression pour graffeurs, un four à pain traditionnel, une cabane végétale pour enfants, des râteliers à vélos, des agrès sportifs en bois et une aire de jeux pour enfants.

La consultation, organisée du 1^{er} octobre au 2 novembre 2025, a mobilisé 520 votants, via le site de la Ville, son application mobile Montivilliers et moi, ou encore auprès des accueils publics, témoignant de l'intérêt des Montivillonnes et des Montivillons pour cette démarche participative. Une réunion publique s'est tenue le 17 octobre, au cours de laquelle les sept porteurs de projets ont pu présenter leurs initiatives.

La consultation citoyenne, qui permettait de classer trois projets par ordre de préférence (avec une pondération : 5 points pour le 1^{er} choix, 3 points pour le 2^e et 1 point pour le 3^e), a livré les résultats suivants :

- 1^{er} – Création d'un circuit vélo mobiludique : 15 000 € – 1 105 points
- 2^e – Aire de jeux pour enfants : 20 000 € – 1 087 points
- 3^e – Four à pain traditionnel : 3 000 € – 561 points
- 4^e – Agrès sportifs en bois : 15 000 € – 423 points
- 5^e – Râteliers à vélos : 2 600 € – 402 points
- 6^e – Cabane végétale pour enfants : 500 € – 329 points
- 7^e – Mur d'expression pour graffeurs : 3 000 € – 184 points

Avec 520 votants, cette première édition témoigne de l'intérêt des Montivillonnes et Montivillons pour la démocratie participative. Le projet arrivé en tête, le circuit vélo mobiludique, sera réalisé en priorité dès 2026. Les autres suivront progressivement, en fonction des crédits disponibles et dans l'ordre établi par le vote.

Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, se félicite de cette réussite : « *Ce budget participatif est une belle illustration de notre ambition : associer les habitants aux décisions qui façonnent leur quotidien. Les idées proposées sont concrètes et utiles et elles traduisent une volonté de rendre notre ville plus agréable et plus dynamique.* »

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr